

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Histoire-Géographie

surligné UE non compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5
sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	HI1B910C	Maîtriser et enseigner l'histoire géographique EMC 3	10	72	
Obligatoire	HI1B9100	Approfondir les savoirs en géographie	3	20	D. Bédouret
Obligatoire	HI1B9101	Approfondir les savoirs en histoire	3	20	V. Teychenné
Obligatoire	HI1B9102	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'histoire-géo	3	20	D. Neuman
Obligatoire	HI1B9103	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'EMC	1	12	V. Llamas
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. Bara
UE 0940	HI1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	D. Bédouret
UE 0950	HI1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. Bara et D. Bédouret
UE 0960	HI1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2ER9600	Anglais 2	2	18	F. Berlou
	M2ER9601	Espagnol 2			F. Berlou

SEMESTRE 9

SEMESTRE 10

UE 1010	HI1B110C	Maîtriser et enseigner l'histoire géographique EMC 4	10	72	
Obligatoire	HI1B1100	Approfondir les savoirs en géographie	3	20	D. Bédouret
Obligatoire	HI1B1101	Approfondir les savoirs en histoire	3	20	S. Escaffre
Obligatoire	HI1B1102	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'histoire-géo	3	20	V. Teychenné
Obligatoire	HI1B1103	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'EMC	1	12	V. Delon
UE 1030	M2EA130C	Viser la réussite de tous les élèves	8	8	F. Bara
UE 1040	HI1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	D. Bédouret
UE 1050	HI1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. Bara et D. Bédouret
UE 1070	HI1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	N. Ros P. Gourlo D. Peytavi

UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

U INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
Analyse d'un document, écrit 2h	30%
Analyse d'un document, écrit 2h	30%
Analyse critique d'une séquence, écrit / 2h	30%
Construction d'une activité d'enseignement; écrit / 3h	10%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Rédaction introduction et partie théorique du mémoire, écrit	100%
document de synthèse en rapport avec le stage. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
Synthèse d'un article scientifique en géographie, écrit / 3h	30%
Synthèse d'un article scientifique en histoire, écrit / 3h	30%
Analyse critique d'une séquence, écrit / 3h	30%
Réalisation d'un projet pédagogique, écrit	10%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Remise mémoire et soutenance, écrit et oral (une note globale)	100%
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
dossier numérique déposé sur le portfolio	écrit : 100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.